

PERTUIS

La Ville scrute la moindre économie d'énergie

Votée en conseil municipal en février dernier, l'installation de panneaux photovoltaïques a été réalisée durant l'été sur trois bâtiments publics de la ville. D'abord sur le centre technique municipal, avenue de Verdun, ensuite sur le vestiaire Sanchez près du gymnase Tourrier et l'école Henri-Crevat. En tout, 90 panneaux solaires ont été posés.

Cette opération a été possible suite à un partenariat conclu avec la société les Centrales villageoises du Pays d'Aigues. Créée en 2015, elle œuvre au développement d'installations de production d'énergie renouvelable de petites dimensions. Pas de philanthropie mais une vraie démarche environnementale et citoyenne guide ses dirigeants tous bénévoles. Valoriser les ressources locales est au cœur d'une démarche d'abord qualitative. "On veut zéro défaut", assure Jean-Michel Bostetter, le président des Centrales villageoises du Pays d'Aigues qui profite du soutien du Parc naturel régional du Luberon.

La Ville loue ses toits pour 20 ans

L'électricité produite sera intégralement injectée dans le réseau public de distribution (ERDF). L'ensemble des travaux ont été pris en charge par la société Centrales Villageoises du Pays d'Aigues qui exploitera l'installation pendant 20 ans en échange d'une redevance modique de moins de 100 euros par an par bâtiment.

Pour la Ville de Pertuis, l'installation de panneaux solaires sur les bâtiments publics entre



Sur les toits de trois bâtiments municipaux (ici le vestiaire Sanchez du gymnase Tourrier), 90 panneaux solaires ont été installés.

/ PHOTO DR

dans le cadre de l'agenda Cop21. "Il y a un tas d'actions à développer en matière de transports, d'eau, d'économie d'énergie... C'est un engagement pour les générations futures", explique Roger Pellenc, le maire.

Les services techniques de la

Ville ont recensé les 65 bâtiments communaux susceptibles d'accueillir les panneaux solaires. Trois ont été choisis car de nombreuses contraintes (inclinaison de la toiture, l'exposition sud, absence d'amiante...) étaient imposées.

ET LE PROJET DE FERME PHOTOVOLTAÏQUE ?

La Ville souhaitait réaliser deux fermes photovoltaïques au sud de la commune. Mais le projet est au point mort. La première ferme envisagée sur le site de l'ancienne distillerie Azur ne verra pas le jour car le projet Hydrorisk devrait s'y développer. Il accueillerait un centre national de formation au risque inondation pour les services du Sdis et de la sécurité civile mais également un lieu d'entraînement pour les équipes nationales de canoë-kayak. L'autre ferme sur le site de l'ancienne décharge est conditionnée à la modification du PPRI. Roger Pellenc a sollicité Laure Galpin la directrice du Parc du Luberon. "On va regarder ce dossier avec attention", a promis cette dernière.

Et maintenant? La Ville souhaiterait poursuivre le déploiement mais elle se confronte aux Architectes des bâtiments de France qui limitent drastiquement l'utilisation de l'espace urbain. Par exemple, le toit du cinéma pourrait accueillir des panneaux photovoltaïques sur 2 000 m²! Refus des ABF. Idem pour le toit de l'école Marsily ou celui du théâtre.

Les panneaux solaires entrent dans un plan plus global d'économie d'énergie. À tous les étages, la Ville traque le progrès et le gaspillage. Utilisation de matériaux modernes, désamiantage, choix d'ampoules Led pour l'éclairage public, amélioration thermique, tout y passe. L'avenir se joue dans chaque détail.

Ivan BONET